

# La parité domestique : un enjeu... politique aussi

*La parité domestique n'est pas vraiment à l'ordre du jour. Sans elle pourtant, les sociétés occidentales ne peuvent pas prétendre être réellement démocratiques. Car elle est une condition indispensable de l'accès des femmes à un possible accomplissement d'elles-mêmes au dedans et au dehors de la famille. C'est ce qu'ont bien compris certains couples au travers de leur projet de partage des tâches familiales.*

**Françoise Gendebien**

Françoise Gendebien est licenciée en politiques économiques et sociales.

Dans les sociétés démocratiques, la souveraineté est censée appartenir à l'ensemble des citoyens... et des citoyennes, libres et égaux. Mais, pour certains, la famille, lieu du domestique, de l'intime et du privé, serait un lieu un peu particulier, naturellement et inévitablement injuste parce qu'il fonctionnerait selon les valeurs de l'amour et de l'amitié, valeurs considérées comme plus nobles que la justice.

Par ailleurs, personne n'oserait sans doute affirmer que la dynamique du pouvoir — valeur éminemment politique — y

serait absente dans les relations entre les sexes. Ou que l'intimité du groupe de la famille et celle de chaque individu qui le compose n'entrent jamais en conflit. Ou encore que tous les individus en son sein ont les mêmes chances d'y développer leurs capacités et leur créativité, d'y suspendre provisoirement leur rôle professionnel ou d'y trouver des moments de solitude et de paix.

Mais alors, une démocratie, que l'on proclame haut et clair et dont on tire suffisamment de fierté pour qu'en son nom certains n'hésitent pas à mener les

guerres du « bien contre le mal », serait l'idéal à répandre partout dans le monde, sauf dans les familles? Lorsque l'on sait que la famille est le lieu premier de la socialisation, n'est-il pas absurde d'espérer que les enfants qui n'y auraient pas appris les règles démocratiques élémentaires — valables en principe pour chacun et chacune — deviendraient capables comme par enchantement de la réaliser au dehors? Une démocratie à la maison ne serait-elle pas une pré-condition à une société démocratique?

En d'autres mots, peut-on vraiment qualifier de démocratique une société qui feint d'ignorer les inégalités au sein des familles? N'est-ce pas, par exemple et contrairement aux principes de la démocratie, souvent celui des conjoints qui a le plus de revenus qui a le plus de pouvoir et auquel revient de prendre les décisions importantes?

Démocratique, une société qui ne se pré-occupe pas de la sécurité des femmes et des enfants sous leur propre toit?

Démocratique, une société qui tolère qu'une majorité de femmes assume une double journée de travail? En voilà des heures supplémentaires non payées dont jamais ne se soucient les syndicats, y compris pour leurs propres déléguées!

La démocratie de nos sociétés doit-elle immanquablement s'arrêter sur le seuil de la porte?

#### LE « PERSONNEL » EST POLITIQUE

La théorie et le monde politiques dans leur ensemble peuvent-ils dès lors conti-

nuer d'*ignorer* la famille sous prétexte que sa « nature » serait non politique?

Ce sont sans conteste les féministes qui, dès les années soixante, amenèrent le débat public sur des pratiques considérées jusque-là comme exclusivement privées, voire triviales. Ce faisant, elles contestaient cette conception du politique réduit au droit de vote, aux élections ou aux discussions « nobles » des assemblées parlementaires et cherchaient à en élargir la définition et la portée. De nouveaux sujets étaient mis à l'agenda politique, relatifs notamment à la vie quotidienne des familles qui allaient de moins en moins être considérées comme des « tout », mais plutôt comme des associations d'individus ayant chacun des droits et des devoirs particuliers.

Certes, tout ce qui se passe dans les chaudières n'est pas susceptible d'être pris en compte par le politique et il est heureux qu'il en soit ainsi; mais à l'inverse, ce n'est pas parce que certains domaines de la vie quotidienne doivent continuer à bénéficier du respect de la vie privée que pour autant tout ce qui arrive derrière les portes doit en aller de même. Et ce n'est peut-être qu'assez récemment, avec les événements tragiques liés aux raptés d'enfants et aux affaires de pédophilie, que l'on a commencé à entrevoir que la famille pouvait être un haut lieu de violence vis-à-vis des enfants et, par extension, également vis-à-vis des femmes. En Belgique aujourd'hui, une femme sur cinq est l'objet d'abus physiques et/ou sexuels de la part de son conjoint, quel que soit son milieu social. L'opinion

publique a montré explicitement qu'elle n'accepte plus que les dirigeants politiques se dégagent de leurs responsabilités dans ce domaine resté pourtant ignoré jusqu'il y a peu. La vision romantique ou naïve de la famille qui ne serait qu'un havre de paix dans un monde hostile n'est plus à l'ordre du jour et n'aurait sans doute jamais dû l'être.

Lorsque les féministes lancèrent leur slogan « le personnel est politique », elles ne visaient pas, à l'exception de quelques-unes d'entre elles, la suppression de la distinction entre les sphères privée et publique, mais elles voulaient attirer l'attention sur la dimension politique de ce qui ne l'était pas précédemment et, notamment, sur la microstructure de nos vies quotidiennes. Dans leur perspective, il était très clair que le personnel et le politique se croisent.

De plus, la prise de conscience de ce que les grands combats politiques et syndicaux, de gauche y compris, étaient généralement menés sans aucune considération pour leur propre personnel majoritairement féminin, mit en évidence cette incohérence majeure : la défense des laissés-pour-compte et des exploités d'ici et d'ailleurs s'appuyait sur l'exploitation, pour la « bonne cause » bien sûr, des travailleuses d'ici ! Ce faisant, ces féministes contestaient le fait que seules les finalités poursuivies étaient prises en compte par le politique, et demandaient que les moyens de les atteindre le soient aussi.

Analogiquement, on peut affirmer que les structures du marché et du monde du travail fonctionnent aujourd'hui encore

selon le schéma d'une division sexuée du travail, ce qui permet d'ignorer ou de ne tenir aucun compte des contraintes de la sphère domestique, laquelle demeure majoritairement sous la responsabilité exclusive des femmes. Pour bon nombre de celles-ci, cette situation entraîne de lourdes conséquences dans toute une série de domaines encore très peu considérés comme pouvant être l'objet d'enjeux politiques.

#### UNE SPHÈRE DOMESTIQUE QUI N'ÉVOLUE GUÈRE

Il faut prendre la mesure exacte de ce que, dans les faits, la division sexuelle du travail, qui laisse la charge de la sphère privée aux femmes, n'est pas considérée comme une question de justice sociale et que la justice interne à la famille est un sujet non relevant. Cependant, si nous voulons continuer à réaliser l'aventure égalitaire que propose la démocratie, c'est dans nos foyers, assurément, que celle-ci devra être vigoureusement recherchée. Car on est bien obligé de reconnaître que, dans ce domaine, le constat n'est vraiment pas édifiant.

Toutes les enquêtes sur ce sujet confirment que les femmes, toutes catégories sociales confondues, assument seules 80 % du travail domestique, y compris lorsqu'elles ont une activité professionnelle à temps plein et même lorsque leurs maris sont chômeurs ou à la retraite. Tandis que, chaque année, les pères que l'on appelle parfois « nouveaux » — allez savoir pourquoi — consacrent à peine une minute en plus par semaine à leur progé-

niture. À ce rythme, il faudra attendre encore une centaine d'années pour que les enfants puissent bénéficier autant de la présence de leurs deux parents !

Lorsque les femmes deviennent mères, elles « choisissent » souvent, lorsque la situation financière le permet, soit d'arrêter de travailler, soit une activité professionnelle à temps partiel pour pouvoir s'occuper de leurs enfants. Elles le font, d'abord, parce que c'est à elles, traditionnellement, qu'incombe cette responsabilité et, dans le contexte actuel, cela contribue incontestablement à un plus grand confort de toute la famille, le leur compris, mais provisoirement seulement. Une autre raison vient aussi de ce que leur salaire est généralement inférieur de 15 à 25 % à celui de leur mari, même à compétence égale.

Mais ce qu'on appelle leur choix, qui serait en réalité plutôt une décision, constituera un réel handicap en termes de parcours professionnel satisfaisant, tant du point de vue financier que de la réalisation d'elles-mêmes et de la valorisation de leurs compétences. De plus, en cas de séparation ou de divorce — ce qui concerne un couple sur trois aujourd'hui — les salaires qu'elles perçoivent leur permettent rarement d'assurer leur autonomie, ce qui entraîne une précarité, voire une paupérisation, de leur famille devenue monoparentale. Car les pensions alimentaires sont, dans plus de la moitié des cas, insuffisantes, irrégulières, voire inexistantes et ne leur permettent pas de couvrir décemment leurs besoins ni ceux de leurs enfants dont elles ont encore majo-

ritairement la garde. En Belgique, 70 % des pauvres sont des femmes.

L'engagement professionnel ou politique des femmes est dès lors largement compromis, non seulement par manque de temps et de moyens, mais également du fait de leur relative dépendance au sein de leur famille : elles ne sont pas, à l'inverse des hommes, en situation d'y faire l'expérience d'une réelle autonomie et leur travail répétitif ne les prépare pas à avoir un esprit d'entreprise. Lorsque l'on sait, par ailleurs, que les filles réussissent mieux à l'école et à l'université que les garçons, on réalise le gaspillage de connaissances et de compétences qui en résulte — un véritable gâchis — non seulement pour les femmes elles-mêmes et pour leur entourage, mais également pour l'ensemble de la société qui ne bénéficie pas des qualifications qu'elle a elle-même contribué à leur apporter.

On pourrait en rester à ce raisonnement-là. Mais dans une société de la soi-disant efficacité, si l'on renonce à valoriser les capacités des « plus compétentes », ne serait-ce pas parce qu'on ne veut pas le faire, que l'on choisit de laisser à l'écart ce qui risquerait de dévaloriser les hommes ?

La séparation sexuée du travail et des rôles est toujours d'actualité et a particulièrement peu changé dans la sphère domestique. Elle se caractérise principalement par une absence d'évolution et d'adaptation à la situation nouvelle créée notamment par l'entrée massive des femmes sur le marché du travail salarié. Alors que dans maints domaines, des changements s'opèrent bon gré mal gré,

la répartition des rôles et des tâches dans la famille reste, elle, quasi stationnaire.

Ce sont les mères — et elles seules — qui se posent (et à qui l'on pose) la question de la conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie familiale, étant entendu que le bien-être des enfants, le bonheur du conjoint et le bon fonctionnement de la maison sont leur domaine ou leur problème exclusif, comme si les maris et les pères n'en étaient pas responsables autant qu'elles.

Tout, ou presque, continue à se passer comme si les mères, actives professionnellement, disposaient du même temps qu'auparavant pour assurer les fonctions que nécessite l'organisation de la vie d'une famille.

Tout se passe comme s'il était tout à fait normal que cette organisation dont la charge mentale est encore à ajouter à leur actif, continuait à leur revenir et à elles seules.

En fait, tout se passe comme si les rôles traditionnels devaient se perpétuer depuis la nuit des temps et étaient maintenus envers et contre tout, quel que soit le contexte ou le niveau d'activité professionnelle des unes et des autres.

Cette situation, même dans une société qui se prétend démocratique, n'évoluera pas sans une réelle volonté de faire changer les choses. L'enjeu est de taille, car il concerne autant les structures de l'organisation du travail et les interventions de l'État que les relations entre les hommes et les femmes, au sein des familles notamment.

## DES COUPLES « PARTAGEURS » EXISTENT, J'EN AI RENCONTRÉ

Renverser un ordre des choses « immuable parce qu'il va de soi » est une tâche immense et difficile, mais peut-être pas une « mission impossible ». Il existe des couples — trop rares assurément — dont on peut dire qu'ils ont organisé leur vie familiale autrement qu'en suivant le modèle le plus généralisé.

Comment et pourquoi en ont-ils été capables, quelle est leur dynamique interne, quelles valeurs poursuivent-ils ? Ce sont les questions auxquelles j'ai tenté d'apporter un début de réponse dans une recherche personnelle menée auprès de quelques couples dont il m'avait été dit que les conjoints étaient tous deux très impliqués dans la prise en charge des tâches familiales. L'idée sous-jacente qui me guidait était que quelque chose de fort avait été à l'origine de ce bouleversement, quelque chose de l'ordre d'une utopie, d'un projet de couple où le principe d'égalité entre les femmes et les hommes devait occuper une place centrale et où cette valeur d'égalité sous-tendait de manière prégnante et durable les deux partenaires jusque dans leurs pratiques domestiques.

Un éventuel partage égalitaire des tâches domestiques était particulièrement intéressant à observer chez des couples vivant ensemble depuis dix ans au moins, ayant plusieurs enfants, et où les conjoints avaient tous deux une activité professionnelle à temps plein, puisque c'est dans cette catégorie de couples que l'on a constaté que le partage du travail domes-

tique était le moins fréquent alors que la charge de travail y est la plus lourde. Il est avéré en effet que les pères consacrent habituellement plus de temps à leur famille lorsqu'ils ont un enfant que lorsqu'ils en ont quatre ! La fierté du statut de père ne serait-elle liée qu'à la nouveauté de son acquisition ? Serait-ce que, ce statut une fois bien établi, plus rien n'arriverait à pousser les pères à s'investir davantage à la maison et à empêcher un retour progressif à la norme de la division sexuée du travail ?

### FEMME AVANT D'ÊTRE MÈRE

Une première question était de savoir comment les femmes et les hommes de ces couples s'identifient. C'est le discours des femmes qui est le plus novateur : elles ne réduisent pas leur identité à l'image traditionnelle des « épouse-mère-ménagère ». Au-delà de ces rôles qu'elles assument, et tiennent à assumer, elles visent en même temps leur propre épanouissement, le développement de leurs capacités et l'accomplissement d'elles-mêmes par tous les moyens possibles, exercice d'une profession, activités associatives ou de loisirs et du repos. Ainsi disait l'une d'elles : *Non, je ne veux pas me sacrifier. Si je ne travaillais pas (à l'extérieur), j'en ferais un peu plus (à la maison), mais pas tout. Si je ne prenais pas de temps pour moi, je serais bien trop fatiguée...* Et une autre : *Au point de départ, c'était clair que je voulais travailler à l'extérieur et que, donc, il fallait que je reste performante au point de vue professionnel. C'est une façon aussi de respirer par rapport aux enfants et de garder un équilibre de vie.*

Ces femmes estiment avoir droit à une existence propre et ne considèrent pas que leur rôle de mère doit nécessairement passer en priorité. Le sacrifice de ce qui fait leur personnalité pour le plus grand bien de tous n'est plus, chez elles, à l'ordre du jour. Cette conscience et cette affirmation fortes de leur identité sont un élément déterminant dans la non-réduction de leur vie et de leur temps à leurs rôles traditionnels dont, encore très souvent aujourd'hui, de nombreuses jeunes femmes se contentent, se laissant ainsi véritablement piéger dès la naissance de leur premier enfant.

Cette conscience élargie de leur identité de femme est, chez tous ces couples, acceptée et partagée par les maris.

### « LA MAISON, C'EST LA FEMME ; EN DEHORS, C'EST LE MARI »

N'en déplaise aux féministes radicales, l'ennemi à abattre pour les femmes en quête d'égalité domestique, n'est pas « l'homme » ! Leur plus redoutable adversaire n'est ni leur mari ni les hommes en général, mais bien le modèle traditionnel de non-partage des tâches familiales de la génération de leurs parents, modèle unique et fort qui a figé les rôles sexuels et façonné les esprits et les représentations. La structure en était simple : le mari assurait la sécurité financière de la famille par son travail à l'extérieur, tandis que sa femme restait à la maison, et soignait les enfants et les parents quand il y en avait. Chacun évoluait dans sa sphère et la relation semblait équilibrée, même si ce sont incontestablement les hommes qui en tiraient avantage.

Cependant, les femmes ont peu à peu réalisé que le travail qu'elles accomplissaient à la maison était énorme puisque le nombre moyen d'heures de travail domestique est évalué chez nous à quarante-neuf heures par semaine, que la non-rémunération de ce travail ne leur permettait aucune autonomie, ce qui devenait particulièrement problématique en cas de désaccord dans le couple, et que la charge de travail, associée à une absence de moyens financiers, leur donnait peu de possibilités de développement de leurs capacités propres, artistiques, intellectuelles, sportives ou autres.

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail salarié dans le contexte de la société de consommation a changé la donne : un peu plus de 50 % des femmes aujourd'hui ont une activité professionnelle, souvent à temps partiel.

Tant les maris que les femmes, chez ces couples partageurs, ont pris conscience de l'injustice du modèle de leurs parents qu'ils perçoivent comme insupportable. Ces couples disent avoir fait alliance en s'opposant à ce modèle (une femme) : *J'avais vu ça chez mes parents et je n'en voulais pas : où c'est le mari qui s'installe... ou bien (une autre) : Je ne supporte pas de voir un homme dans un fauteuil pendant que la femme est à la cuisine. Ça, ça me... ou encore (un mari) : La répartition des tâches a quand même son importance parce que ça fait partie de toutes ces petites misères de la vie et que condamner un des deux ânes à porter toutes les charges pour que l'autre puisse virevolter, ça va pas quoi !* ou enfin (un autre) : (chez mes parents), *il y en avait un qui faisait tout et l'autre qui ne faisait*

*rien. C'est une rupture en quelque sorte entre le monde de nos parents et notre monde à nous.*

Cette prise de conscience du caractère injuste de ce modèle dans le contexte de la vie contemporaine est un préliminaire indispensable à tout espoir de changement dans ce domaine.

#### UN PROJET DE VIE ÉGALITAIRE

Ne voulant pas reproduire le modèle parental, il s'agissait pour ces couples partageurs d'en inventer un autre qui correspondait davantage à leurs aspirations.

L'idéal sous-jacent à leurs pratiques est très clairement basé sur le principe d'égalité entre les sexes. On ne redira jamais assez que l'égalité entre les sexes ne signifie pas la similitude entre les sexes. Parler d'égalité des sexes, c'est soutenir l'idée que les deux sexes soient traités sans discrimination, qu'ils jouissent tous deux des mêmes droits et qu'ils puissent tous deux avoir des chances égales de se réaliser.

Cette « idée » d'égalité entre les sexes devient peu à peu une sorte d'impératif social par rapport auquel il faut au minimum se positionner, à défaut de s'y soumettre. Mais l'écart reste d'autant plus profond entre l'idée d'égalité entre les sexes et son application concrète que la diffusion généralisée de l'idée donne l'illusion d'une chose définitivement acquise. Or nous avons constaté qu'on est loin, particulièrement dans la sphère domestique.

La spécificité de la dynamique des couples partageurs est qu'ils ne se contentent

pas d'acquiescer à l'idée d'une égalité entre les hommes et les femmes, mais qu'ils veulent que cette idée oriente véritablement leurs pratiques quotidiennes, domestiques notamment. Ce sont ces tâches accomplies jour après jour dans cette orientation qui sont l'occasion de vivre leur idéal d'égalité, et d'anodines et inintéressantes qu'elles sont le plus souvent, elles ont acquis une signification importante pour leur vie de couple. Ils ont donc cherché leur façon propre d'organiser leur quotidien dans ce sens.

Quelques exemples: chez l'un d'entre eux, il n'est pas question que le mari regarde la télévision pendant que sa femme fait la vaisselle ou la lessive. Autant que possible, ils font correspondre leurs temps de travail et de repos. Si l'un n'a pas terminé la tâche entreprise, l'autre l'aide à achever pour pouvoir, ensemble, se détendre. Un autre couple s'est réparti les tâches: au mari, la responsabilité du linge (nettoyage, repassage et rangement), de la maison (entretien) et la vaisselle; à sa femme, les enfants (devoirs, navettes, organisation des activités), les courses et les repas. De temps en temps, ils changent de rôle, car ils trouvent important que chaque conjoint soit capable de tout prendre en charge si c'était nécessaire. Chez un autre couple enfin, très organisé celui-là, un tableau de charges assez complet est mis au point, incluant les enfants au fur et à mesure qu'ils grandissent, reprenant également les courses à faire, les menus des repas, etc. Chaque conjoint se sent responsable de la maisonnée, est ou s'est rendu capable d'assumer toutes les

tâches, et s'attelle à ce qui doit être fait en fonction de ses disponibilités. Et chose importante à signaler: ce n'est pas toujours « la » même qui se rend disponible!

L'organisation pratique que ces couples ont décidée ensemble peut paraître un peu simpliste. Mais c'est à travers cette organisation de milliers de petits gestes de tous les jours — cela fait un fameux paquet au bout de toute une vie! — que se réalise concrètement l'égalité entre les sexes qui leur semble fondamentale. Et ce n'est que grâce à elle que les partenaires auront, tous deux, le temps, l'énergie et la liberté d'esprit de pouvoir se réaliser pleinement, de la façon dont elle et il le souhaitent.

Pour réaliser cet objectif d'égalité dans la sphère domestique, bien des combinaisons sont possibles au regard des situations particulières de chacun. L'important à retenir réside sans doute dans le fait que ces couples avaient ce projet en commençant leur vie commune et... qu'ils en ont parlé.

## LE TABOU DES TÂCHES DOMESTIQUES

Quoi qu'on en pense, l'espace familial n'est pas nécessairement le lieu privilégié de l'échange verbal et celui-ci ne se fait pas aussi facilement qu'on le croit.

Le tabou de la sexualité ayant été levé, il en reste un cependant: celui des tâches domestiques. Dans les couples, en effet, on discute du boulot, des enfants, de l'actualité, des vacances, des amis, des parents, etc., mais, de façon générale, on ne parle pas des tâches qui doivent être



accomplies dans le cadre de la famille. Elles représentent pourtant un nombre d'heures plus important que celles consacrées à l'activité professionnelle.

Tout se passe encore aujourd'hui comme si les choses allaient de soi, les rôles clairs et les responsabilités réparties. Or, le stasisme de ces pratiques entraîne, on l'a vu, une situation de réelle injustice vis-à-vis des femmes. Si l'on continue à n'en rien dire, il n'y a aucune raison pour que la situation s'améliore, car le poids des habitudes et des représentations est énorme et leur cortège d'injonctions inévitable.

Certes, d'aucuns diront que le sujet n'en vaut pas la peine. Quoi d'intéressant à première vue à discuter sur la hauteur de la pile de linge à repasser, les pampers à acheter, la « mamy » à embaucher en cas d'angine d'un des petits, la tondeuse à réparer, etc.! Mais si l'on postule que les deux types de travail, professionnel et domestique, sont tous les deux indispensables au bon « fonctionnement » d'une famille dans ses dimensions multiples d'autonomie financière, de bien-être et d'épanouissement de chacun et chacune, il n'est plus possible de passer l'un des deux sous silence.

Faut-il attribuer l'absence de dialogue à ce sujet au fait que les conjoints savent, plus ou moins implicitement, qu'une remise en cause de l'organisation familiale pourrait mettre en question l'ensemble de la relation du couple? Si cela était vrai, il ne serait plus possible de conclure au caractère anodin de la question. Et dans le cas contraire, pourquoi avoir tant de mal à l'aborder?

Peut-être parce que tenter d'équilibrer la charge familiale entre deux partenaires se réalise rarement sans mettre en œuvre un minimum de rationalité, voire de calcul. Or un « esprit de compte » apparaît comme difficilement compatible avec une relation affective. Car aimer son partenaire, et compter ce qu'il fait et ne fait pas, ne semble pas pouvoir aller de pair. Sans doute la présence de ces deux logiques apparemment contradictoires et exclusives l'une de l'autre ne simplifie-t-elle pas la tâche.

Mais l'existence de couples qui partagent les responsabilités domestiques prouve qu'un partage égalitaire des tâches familiales n'est pas une utopie mais, au contraire, qu'il est possible à condition que les femmes et les hommes prennent la mesure de l'importance des enjeux qu'il soulève tant par rapport à l'idéal d'égalité et de démocratie théoriquement au cœur de nos sociétés qu'en termes de possibilités d'accomplissement de soi pour tous et, surtout, pour toutes.

#### RESPONSABILITÉ POLITIQUE ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Si la responsabilité des femmes et des hommes est essentielle pour que puisse se réaliser une véritable démocratie domestique, cela ne dépend pas pourtant uniquement de leur bonne volonté. On le voit bien quand, de temps en temps, un homme souhaite un aménagement de son horaire de travail pour pouvoir consacrer plus de temps à sa famille. Sa demande, lorsqu'il ose la formuler, est rarement acceptée par son employeur. Car le mar-

ché du travail salarié est structuré sur la base d'une occupation à temps plein, et toute demande d'assouplissement est perçue comme une intention d'investissement professionnel moindre. Avec les conséquences que l'on devine.

Il est vrai qu'on ne peut pas dire non plus qu'une telle demande de la part des pères soit si fréquente et que de nombreuses manifestations dans la rue aient déjà été organisées dans ce sens ! Mais il est probable qu'un assouplissement des horaires de travail pour tous les travailleurs — ce qui ne signifie pas obligatoirement une réduction du temps de travail — faciliterait un partage plus équitable des travaux familiaux pour celles et ceux qui le souhaitent. Et pour les autres, cela constituerait un signal fort de la part du monde politique de leur souci et de leur volonté de démocratiser la sphère privée.

Les mesures actuelles qui touchent à ces questions, telles que les congés de naissance et parentaux ou le crédit temps, constituent incontestablement des avancées dans ce sens, mais elles restent encore très timides et tout à fait insuffisantes. Le nombre et la qualité des équipements collectifs (crèches et garderies pour les enfants, maisons de repos pour les parents, personnel à domicile pour les uns et les autres) ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins. L'organisation du temps est, elle aussi, souvent problématique : les horaires des écoles ou des crèches sont loin de correspondre à ceux du travail, déplacements compris.

Au moment où la logique du marché cherche la flexibilité dans le but de relancer la croissance sous prétexte qu'elle serait la condition du bien-être pour tous, ne faut-il pas remettre en cause le fait que cette flexibilité ne fonctionne qu'à sens unique ? Pourquoi les travailleurs et les travailleuses ne pourraient pas, eux et elles aussi, arguer d'elle, mais dans un sens qui, cette fois, leur serait favorable ? Et qui dit que, plus dégagés de leurs soucis familiaux, elles et ils ne gagneraient pas en productivité ?

On le voit, la séparation entre les sphères privée et publique est loin d'être claire et les enjeux politiques pas aussi distincts des questions privées qu'on ne le croit. Ces espaces public et privé sont complexes et intriqués l'un dans l'autre, qu'on le veuille ou non. Et s'il est pertinent, dans une visée démocratique, de donner aux femmes les mêmes opportunités de réalisation d'elles-mêmes que les hommes, alors les institutions politiques et syndicales se doivent de relever des défis inédits. Car ce qui se passe entre les murs des cuisines et des chambres à coucher doit donner lieu à des changements politiques. ■

Cet article fait suite à la lecture de l'ouvrage collectif *Genre et politique. Débats et perspectives* publié en 2000 aux éditions Gallimard, dans la collection « Folio Essais » (en particulier, les articles de Susan Moller Okin et d'Anne Phillips) ainsi qu'à la réalisation de mon mémoire de licence à la Fopes (1998), intitulé « Le partage égalitaire des tâches familiales : utopie ou réalité conditionnelle ? ».